

A COMPLÉTER ET RENVOYER À :
plaintes@mutualia.be ou
Mutualia - Médiation des plaintes
Place Verte, 41
4800 - Verviers

CASE RÉSERVÉE AU SERVICE DE MÉDIATION

DOSSIER N° :

DATE DE RÉCEPTION DE LA PLAINTÉ :/...../.....

INFORMATIONS UTILES POUR LE PLAIGNANT

Si le texte expliquant votre plainte est trop long, vous pouvez utiliser du papier libre en supplément du présent formulaire.

Si nous ne pouvons donner une réponse définitive dans les 5 jours, nous enverrons un accusé de réception. Dans ce cas, une réponse définitive sera envoyée dans les 45 jours calendrier*.

En cas d'insatisfaction sur la manière dont la plainte a été gérée par Mutualia, le plaignant pourra s'adresser à l'Union Nationale des Mutualités Neutres, Chaussée de Charleroi 145, 1060 Bruxelles (plaintes@unmn.be).

*Compte tenu de la suspension de ce délai tant que l'intéressé ou un organisme tiers n'a pas donné une suite complète à des renseignements demandés par Mutualia qui sont nécessaires à la prise d'une décision.

PLAINTÉ AU SERVICES MÉDIATION

Le plaignant :

Nom :

Prénom :

Rue et n° :

CP et commune :

Ou

APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI

Votre plainte :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date : / /

Signature :



Pour un traitement plus rapide, renvoyez-nous ce formulaire dûment complété via l'onglet «envoyer un document» de notre guichet en ligne «MyMutualia». Dans ce cas, l'original n'est plus nécessaire.